

# Mission troisième cycle

Pierre CLAVELOU – Luc MOUTHON

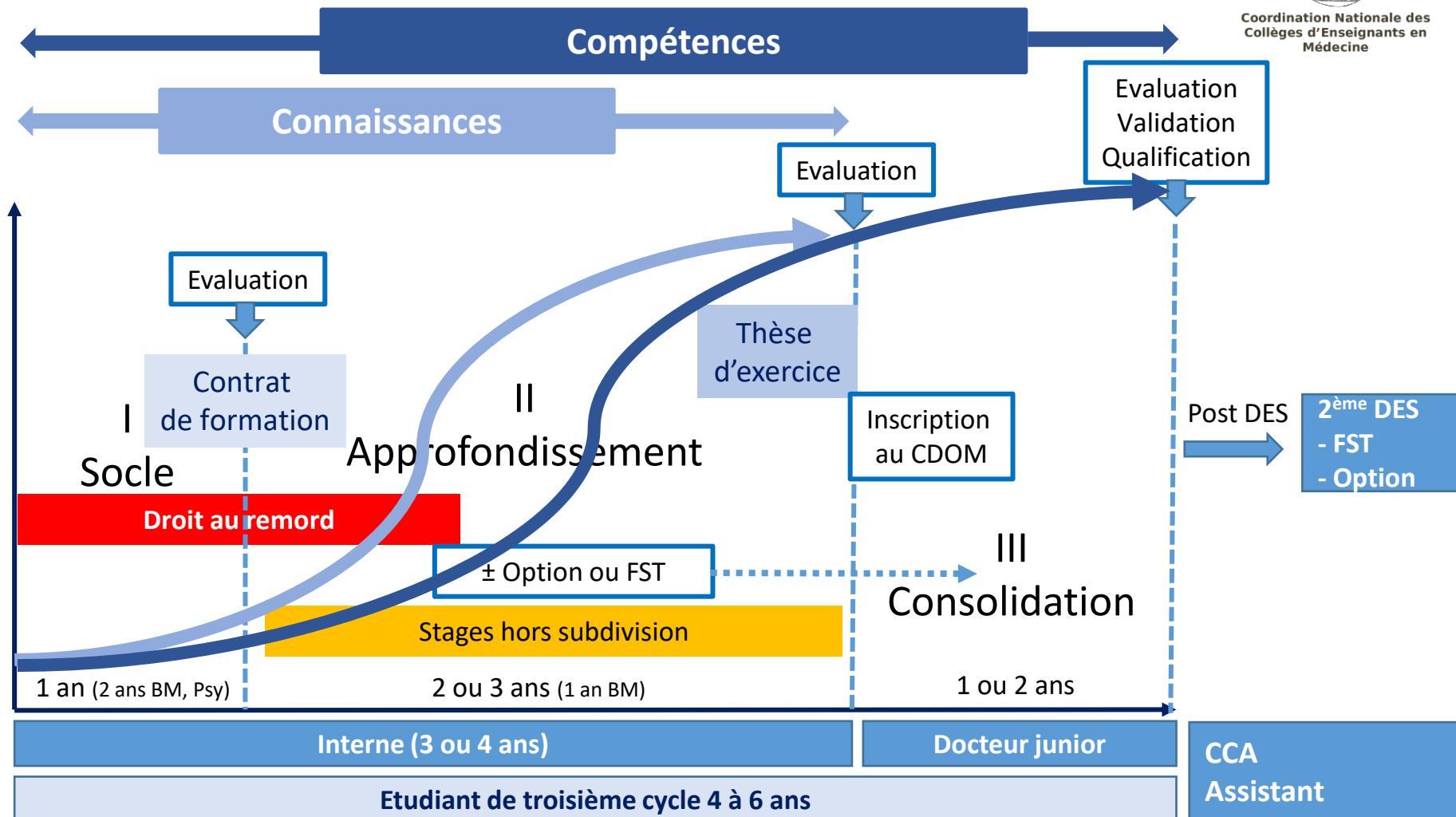
Assemblée générale de la CNCEM – 10 décembre 2025

# Les textes réglementaires publiés (I)

- Décret du 25 novembre 2016
  - Organisation et gouvernance du 3<sup>e</sup> cycle
- Arrêté du 12 avril 2017 = arrêté « général » 3<sup>e</sup> cycle
  - Déclinaison locale et régionale par spécialité/Commissions de subdivision : besoins; agrément; répartition
- Décret du 12 avril 2017 = accès au 3<sup>e</sup> cycle des médecins en exercice (2021)
- Arrêté du 21 avril 2017 = arrêté « pédagogique »
  - Liste des DES / spécialités – options – FST / Connaissances et compétences « génériques »
  - Maquettes de spécialités (DES) / Principales options
- Arrêté du 27 novembre 2017 = arrêté « pédagogique »
  - Maquettes des FST / Maquettes des options manquantes
- Décret du 5 juillet 2018 = statut phase III
- Arrêté du 27 septembre 2018 = contrat de formation
- Arrêté du 19 mars 2019 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 13 février 2020 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 2 septembre 2020 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 30 juillet 2021 = phase de consolidation
- Arrêté du 3 mars 2022 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 15 avril 2022 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 25 avril 2022 = deuxième DES
- Arrêté du 3 aout 2023 = arrêté « pédagogique »
- Décret du 31 octobre 2023 = deuxième DES
- **Arrêté du 3 août 2023 - Quatrième année du DES de Médecine générale**

# Les textes réglementaires publiés (II)

- Difficile d'avoir une vision globale si on a pas accompagné cette réforme depuis le début
- Mises a jour sur Légifrance, la dernière remonte 01 septembre 2022 (la précédente remontait à septembre 2020)
  - <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034502881/?isSuggest=true>
- Les stages de la phase de consolidation sont « fixés » par un arrêté modificatif annuel
  - Nécessité d'une réécriture complète de l'arrêté maquettes
  - Mise à jour des maquettes des DES et FST sur le site de la CNCEM (<https://cncem.org/>)



# Demandes d'allongement de maquettes de DES instruites par la mission

- DES de Médecine générale en 4 ans\*,\*\*
- DES de Dermatologie en 5 ans
- DES de Médecine d'urgence en 5 ans
- DES de Neurologie en 5 ans
- DES de Rhumatologie en 5 ans

\*Mission « quatrième année du DES de médecine générale »

\*\*Arrêté du 3 août 2023 portant modification de la maquette de formation du DES de médecine générale

# Demandes d'allongement de maquettes de DES instruites par la mission

- DES de Médecine générale en 4 ans\*,\*\*

- DES de Dermatologie en 5 ans
- DES de Médecine d'urgence en 5 ans
- DES de Neurologie en 5 ans
- DES de Rhumatologie en 5 ans

\*Mission « quatrième année du DES de médecine générale »

\*\*Arrêté du 3 août 2023 portant modification de la maquette de formation du DES de médecine générale

# Liste des options

Options	DES
Radiologie interventionnelle avancée	Radiologie
Pneumopédiatrie	Pédiatrie
Néonatalogie	Pédiatrie
Neuropédiatrie	Pédiatrie
Réanimation pédiatrique	Pédiatrie
Réanimation pédiatrique	Réanimation
Réanimation pédiatrique	Soins intensifs réanimation
Chirurgie ophtalmo-pédiatrique et strabologie	Ophthalmologie
Soins intensifs respiratoires	Pneumologie
Soins intensifs néphrologie	Néphrologie
Orthodontie des adultes	Chirurgie maxillo-faciale
Administration et logistique	Santé publique
Angiologie interventionnelle	ORL
Imagerie cardiovasculaire d'expertise	Médecine cardio-vasculaire
Rythmologie interventionnelle et stimulation cardiaque	Médecine cardio-vasculaire
Traitements interventionnels de l'ischémie cérébrale aigüe	Médecine cardio-vasculaire
Psychiatrie de la personne âgée	Neurologie
Psychiatrie légale	Psychiatrie
Psychiatrie périnatale	Psychiatrie
Endoscopie chirurgicale	Psychiatrie
	Chirurgie viscérale et digestive

*Soins intensifs hépato-gastroentérologiques – DES hépato-Gastroentérologie*

# Liste des FST (I)

- Addictologie ;
- Bio-informatique médicale ;
- Cancérologie ;
- Cardiologie pédiatrique et congénitale ;
- Chirurgie de la main ;
- Chirurgie en situation de guerre ou de catastrophe ;
- Chirurgie orbito-palpébro-lacrymale ;
- Douleur ;
- Expertise médicale-préjudice corporel ;
- Fœtopathologie ;
- Génétique et médecine moléculaire bioclinique ;
- Hématologie bioclinique ;

# Liste des FST (II)

- Hygiène-prévention de l'infection, résistances, vigilances
- Maladies allergiques ;
- Médecine scolaire ;
- Médecine et biologie de la reproduction-and
- Médecine en situation de guerre ~ exceptionnelles
- Médecine du sport ;
- Médecine h
- Nutrition et diététique ;
- Maladies infectieuses pédiatriques
- Phoniatrie
- Médecine palliative ;
- Sommeil ;
- Thérapie cellulaire ;
- Urgences pédiatriques.

Arrêté du 21 avril 2017  
Arrêtés des 3 mars et 15 avril 2022

# Les « plus »...

- **Une plus grande lisibilité des formations**
- **Un cadre pédagogique solide:**
  - Un parcours véritablement « professionnalisant »
  - Des points d'évaluation et un suivi garantissant l'acquisition des compétences, la qualité de formation, l'adaptation de l'étudiant à son futur métier
- **Une vraie préparation à l'exercice des métiers**
  - Une autonomisation progressive et supervisée en fin de parcours +++
- **Une adaptabilité des contenus et des procédures**

# Difficultés rencontrées

- Défaut d'appropriation/assimilation de la R3C
  - ✓ Mauvaise intégration/compréhension des différentes phases
  - ✓ Contrat de formation non rempli
  - ✓ ≥ 20% des RTS ne participent pas au matching
  - ✓ DU « obligatoires » dans certains DES
  - ✓ Inter-CHU en phase de consolidation « non justifiés »
- Diminution ressentie du nombre des « internes » dans certaines spécialités
  - ✓ Conversion poste phase d'approfondissement/Dr junior si pas d'allongement de la maquette
  - ✓ Diminution du nombre des DES de MG dans les services hospitaliers
  - ✓ Listes de garde d'internes « à trous »
  - ✓ **Réglementation du temps de travail des internes (48 heures)**
  - ✓ **Difficultés de fonctionnement des services hospitaliers**

# Demandes de modifications des maquettes de DES et FST

## 1. DES

- Anesthésie réanimation
- Biologie médicale
- Chirurgie orale/stomatologie
- Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Gynécologie obstétrique
- Hépato-Gastro-entérologie
- Maladies infectieuses et tropicales
- Médecine nucléaire
- Médecine vasculaire
- Radiologie et imagerie médicale
- Rhumatologie
- Urologie

## 2. FST

- Bio-informatique médicale
- Médecine hospitalière polyvalente
- Urgences pédiatriques

**Depuis 2024....**

## DES

- Gériatrie
- Maladies infectieuses et tropicales
- Médecine interne et Immunologie clinique
- Ophtalmologie

**=> Seraien acceptées. Date de mise en œuvre: novembre 2026**

# Synthèse des réunions de comité de suivi sur les DES

1. Nombreuses demandes d'augmentation du nombre des DES
2. Peu de titulaires de la MSU
3. Des difficultés avec les stages inter-CHU pour les DES à 4 ans
4. Des difficultés importantes avec le financement de la simulation.
5. DU « obligatoires » ou « incontournables »
6. Difficultés d'accès aux options du DES de médecine cardiovasculaire.
7. Points concernant la phase de consolidation
  1. Souhait d'un matching national pour certaines spécialités chirurgicales à petit flux
  2. Docteur junior : dénomination inappropriée.
  3. Problème de l'accessibilité des blocs opératoires
  4. Souhait de faire des inter-CHU en phase de consolidation
  5. Sentiment que le Big Matching est « contourné »
  6. Des difficultés avec l'application de la procédure d'urgence
  7. Souhait d'effectuer une partie de la phase de consolidation hors de la spécialité

# Synthèse des réunions de comité de suivi sur les FST

1. Organisation locale du pilotage des FST :
2. Organisation de la coordination nationale des FST : exemple de la FST de Cancérologie
3. Introduction dans la partie haute de plus de souplesse dans le déroulement des stages de la FST
  - 3.1. Stages consécutifs
  - 3.2. Réalisation d'un semestre en phase de consolidation
  - 3.3. Demande d'ouvrir l'inscription en FST à chaque semestre
  - 3.4. Prise en compte d'un stage validant pour la FST effectué avant l'inscription dans la FST
4. Ouverture des postes de FST non pris à d'autres subdivisions
5. Difficultés de recrutement des FST/bascule de postes en formation continue (« deuxième DES »)
6. Souhait de certaines FST de s'ouvrir au troisième cycle de pharmacie et d'odontologie
7. Des difficultés pour les DES de médecine générale pour s'inscrire à une FST
8. Formations concurrentes
  - 8.1. DU/DIU
  - 8.2. Persistance des capacités
  - 8.3. Droit au titre
9. DU obligatoires (sujet abordé dans les réunions de comité de suivi des DES)

# Depuis 2024 : nouvelles demandes FST

## **FST en deux ans:**

- Médecine palliative
- Douleur

## **Propositions de nouvelles FST:**

- Maladies neurodégénératives
- Troubles du neurodéveloppement



# GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Les Ministres**

Paris, le 5 septembre 2025

A l'attention de :

Mesdames et Messieurs les recteurs de régions académiques,

Mesdames et Messieurs les recteurs d'académies

Mesdames et Messieurs les recteurs délégués pour

l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé,

Mesdames et Messieurs les préfets,

**Objet : « Pacte de lutte contre les déserts médicaux » – Accès aux études de santé dans chaque département**

# Objet : « Pacte de lutte contre les déserts médicaux » – Accès aux études de santé dans chaque département

- Le Pacte de lutte contre les déserts médicaux présenté le 25 avril 2025 par le Premier ministre pour renforcer l'accès aux soins, se décline autour quatre axes stratégiques :
- 1. Diversifier l'origine géographique et sociale des étudiants en permettant à plus de jeunes d'accéder aux études de santé, sur l'ensemble du territoire ;
- 2. Déployer un principe de solidarité de l'ensemble de la communauté médicale afin de développer l'offre de soins dans les territoires les plus critiques ;
- 3. Moderniser et simplifier les organisations entre les professionnels de santé et unir les compétences pour soigner davantage de patients ;
- 4. Avec les élus locaux, créer des conditions d'accueil attractives pour les étudiants et les professionnels de santé sur tout le territoire.

# Développer les stages des étudiants de 2ème cycle et les internes de 3ème cycle dans les zones sous-denses

- Développer les stages des étudiants de 2ème cycle et les internes de 3ème cycle dans les zones sous-denses, en dehors des grandes villes et hors des CHU, dès la rentrée universitaire de 2026 et déployer dès novembre 2026, sur l'ensemble du territoire, la 4ème année d'internat de médecine générale.
  - a. Déploiement des terrains de stages en dehors des CHU et dans les zones sous-denses dès la rentrée universitaire 2026
    - L'enjeu collectif est d'ouvrir davantage de terrains de stages dans les établissements de santé hors-CHU et dans les structures ambulatoires en zone sous-dense, pour développer une médecine de proximité.
    - Pour la rentrée universitaire 2026, les textes réglementaires seront modifiés pour que chaque étudiant réalise, par cycle, au moins un stage en dehors des CHU dans un territoire situé en zone sous-dense.
    - D'ores et déjà, il est rappelé l'opportunité de s'appuyer sur le droit existant pour ouvrir davantage de terrains de stage, hors CHU et en zone sous-dense, lors des campagnes d'agrément.

## Calendrier

Étapes	Date limite
Lancement de la concertation pédagogique	Octobre 2025
Vote dans les instances (CNEMMOP/CNESER)	Décembre 2025
Publication des textes modifiés <ul style="list-style-type: none"><li>- Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales</li><li>- Arrêté du 18 novembre 2015 relatif aux stages accomplis auprès de praticiens agréés maîtres de stage des universités au cours du deuxième cycle des études de médecine</li><li>- Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine</li><li>- Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine</li></ul>	1 <sup>er</sup> trimestre 2026
Mise en œuvre	Rentrée universitaire 2026

# Questions - Réponses